A cette vague succède une autre qui la fait chaviré, et sept hommes sur neuf sont jetés dans la mer. Deux seulement ne savent pas nager et sont restés cramponnés à la barque ; les autres se dirigent sur différents points de la côte avoisinant le faubourg. Le *Magenta* est poussé contre la côte où il se brise.

François Ferrer-Escoubeyrou, qui n'avait pas quitté la plage, court a travers les rochers afin de pouvoir secourir les naufragés. Près du récif *Lou salt de la donna parenys*, il aperçoit François Guiot qui se débat au milieu des vagues. Il se précipite dans les flots, et après avoir été roulé à deux reprises, il est assez heureux pour arriver jusqu'à Guiot et le sauver

Quelques instants après, se dirige vers le même point la barque de secours sur laquelle se trouvaient cramponnés deux enfants ne sachant par nager ; les mousses Diet et Hostalrich. Si la barque s'engage dans les brisans, c'en est fait d'ex. Ferrer n'hésite pas, il s'avance du côté de la barque, enlève Deit et le porte à terre. Une seconde fois, il se remet à l'eau, une vague le renverse, il lutte malgré les exhortations de son gendre qui le supplie de regagner le rivage et enlève le mousse Hostarich qu'il amène évanoui sur le rivage.

Mais tandis qu'il enlevait le mousse de la petite barque, Ferrer a vu à 30 mètres au large Nomdendeu luttant contre les vagues ; il veut le sauver. Après des efforts surhumains il n'était plus qu'à 3 mètres de Nomdendeu quand une vague engloutit celui-ci. Ferrer attend quelques instants, mais voyant que Nomdendeu ne reparait pas, il regagna le rivage. Ferrer a été puissamment aidé par son gendre et le marin Martin Brousse.

Des huit hommes de l'équipage du *Magenta* et de l'embarcation de secours deux ont péri ; Pujol Majiu, patron ; et Nomdendeu novice.

Ce ne sont pas là les seules pertes qu'il y ait à déplorer.

La *Bonne Mère* a été chavirée par le travers de Port-Vendres, tout l'équipage a été recueilli par le bateau *Le-4-septembre*, à l'exception du mousse Michel Anguille, âgé de onze ans et Pierre Soler, âgé de trente-sept ans.

Enfin le bateau *François Arago* a chaviré en face *Faount Taoulé*. Tout l'équipage s'est noyé. il se composait de Louis Oriol, patron ; Antoine Py, Jean Rière, Antoine Oriol, matelots, et d'un mousse d'Argelès.

— Le *Précurseur* a publié sur l'instruction ouverte à la charge d'Eugène T'Kint de Roodenbeke les renseignements suivants dont nous lui laissons toute la responsabilité:

« Il se raconte des choses de plus en plus singulières au sujet de T'Kint de Roodenbeke, le voleur de titres de la banque de Belgique. Ce malfaiteur, qui calculait froidement ses opérations et qui a fait preuve dans ses combinaisons d'une étonnante audace, est tout anéanti depuis qu'il est entre les mains de la justice. Depuis le moment où on l'extrait de la maison d'arrêt pour le conduire chez le juge d'instruction jusqu'au moment où on le ramène dans sa cellule, il est pris d'une espèce de tremblement nerveux, qui paralise en quelque sorte ses facultés intellectuelles. Il ne reprend possession de lui-même que lorsqu'il n'a pas d'interrogation à subir. Est-ce de la comédie, ou la vue du juge d'instruction exerce-t-elle réellement sur l'accusé l'impression que j'indiquais tantôt? Je l'ignore; c'est un point que les phisiologistes ou les aliénistes pourront décider, car il se peut que T'Kint soit soumis à l'observation médicale.

« Il y a en effet dans cette organisation des choses inexplicables. D'ailleurs, oblitération du sens moral, ce phénomène s'observe chez la plupart des criminels. T'Kint ne paraît pas avoir conscience de ce qu'il a fait. Il écrit beaucoup. Il s'adresse à ceux qu'il a connus dans sa splendeur et il leur écrit sur le ton de la plus intime familiarité. Il soutient que tout ce qu'il a fait, c'était dans des intentions excellentes, que le seul tort qu'il ait eu est de n'avoir pas réussi. Il a essayé de réparer les pertes énormes qu'il avait éprouvées; si ses spéculations avaient bien tourné, il aurait remis le tout en état, et nul ne se serait aperçu de rien.

» Ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'il prétend que l'enlèvement des titres et leur emploi à son compte personnel se sont faits au vu et au su de tout le monde et ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est qu'il paraît que c'est vrai. Il n'allait pas en cachette dans la fameuse tour où les titres étaient déposés; c'étaient les employés de la Banque qui, en vertu d'ordres réguliers, mettaient à sa disposition les titres dont il avait besoin. T'Kint n'a pas mis la main aux écritures; il s'est borné à donner des indications que les employés ont dû trouver très régulières, puisqu'ils les ont inscrites dans les livres sans présenter la moindre observation et sans éveiller le plus petit soupçon. Tout cela parait invraisemblable et il parait pourtant que c'est ainsi.

» Il se confirme aussi que, jusqu'au mois de mai de l'an dernier, la gestion de T'Kint a été irréprochable. C'est seulement à la débâcle des affaires Philippart que les malversations auraient commencé. T'Kint avait de formidables positions au Crédit mobilier et à la Franco-Hollandaise il eût lors de la débâcle à payer des différences énormes ; il paya à un seul agent de change une somme de quatorze cent mille francs ! Les titres déposés à la Banque lui fournirent le moyen de payer ces sommes colossales.

» T'Kint opérait au grand jour; ainsi les titres dont il s'emparait étaient portés par les employés mêmes de la Banque chez les agents chargés de les faire vendre, et les fonds des réalisations étaient portés à la Banque : de sorte que, dans l'opinion des employés de la Banque aussi bien que dans celle des agents de change avec lesquels T'Kint était en relations T'Kint travaillait, non pour son compte personnel, mais pour le compte de la Banque. Si des enquêtes se font dans les procès introduits par la Banque, ce point sera parait-il, établi à la dernière évidence par les témoignages mêmes des employés de l'établissement chargés de porter les titres et d'en recevoir le produit.

» On se demandera comme cela pouvait se faire. On posera cette question sans pouvoir y donner une réponse raisonnable. Toujours est-il qu'il y a un point capital qui devra être expliqué. C'est le fameux syndicat A, qui avait pour but de la hausse sur les actions de la Banque de Belgique et qui opérait avec les fonds de la Banque au profit du syndicat. T'Kint était bien l'agent, le représentant de ce syndicat, puisque c'est lui personnellement qui est reconnu dans les livres comme débiteur des cinq ou six millions que le syndicat a perdus sur ses opérations.

» Un autre fait qui devra être expliqué, c'est qu'en moins d'une année on a pu détourner pour vingt millions de titres sans qu'il soit venu à l'esprit de personne de s'enquérir du point de savoir si c'était bien avec l'assentiment des propriétaires que se faisaient les opérations de vente et d'achat auxquelles ils donnaient lieu.

» S'il est démontré que jusqu'au mois de mai aucune irrégularité ne s'est commise à la Banque par le fait de T'Kint, la position de la fille Lolo serait à l'abri des recherches de la justice civile, car les acquisitions dont le bénéfice a été adjugé à la Banque de Belgique remontent à plus d'une année. D'un autre côté, on assure que la fille Lolo était une très-forte joueuse et une joueuse heureuse; elle a fait à la Bourse des spéculations qui ont bien tourné; elle a, dit-on, réalisé de grands bénéfices sur les Anvers-Rotterdam. Si cela est vrai, il doit être facile de l'établir.

» Enfin voici une nouvelle qui, avec toutes les apparences de l'invraisemblance, est vraie pourtant. Me Lachaud père a offert ses services à T'Kint... Il lui a écrit directement. Plusieurs personnes ont vu la lettre de cette avocat. »

— Qu'est donc devenue l'éternelle cigarette avec laquelle on se plaisait à représenter continuellement les Espagnols?

D'après une statistique récente, il vient d'être constaté que le pays qui consommait le moins de tabac, en Europe, c'est l'Espagne.

Voilà qui va, à coup sûr, étonner bien des gens !

— Un spectateur a-t-il le droit de jeter des bouquets aux actrices?

Un directeur de théâtre a-t-il le droit d'empêcher cette manifestation enthousiaste et délicate?

Le cas s'était déjà présenté, l'an dernier, au théâtre de Liverpool; il vient de se renouveler à la Haye. Le directeur d'un théâtre de genre de la ville a voulu défendre à un spectateur de jeter quotidiennement des bouquets à la même actrice; le spectateur s'est récrié, prétendant être dans son droit. Bref, cette intéressante affaire va se dénouer incessamment devant le tribunal.

— Les journaux américains annoncent qu'un mineur nommé Munson vient de trouver dans les mines du Globe, district d'Arizona (Etats-Unis), une masse solide de minerai d'argent pesant 2,200 livres. Ce bloc énorme est estimé 20,000 dollars (100,000 francs.)

NOUVELLES MILITAIRES.

L'armement de l'infanterie avec le fusil système Gras se poursuit activement ; à Versailles, plusieurs régiments en sont pourvus.

La brigade topographique chargée de faire un levé au dix-millième des environs de Paris va s'augmenter de cent cinquante officiers de la garnison de Paris, choisis parmi les plus compétents dans la matière.

Il est question, enfin, dans chaque régiment, de porter deux candidats au choix définitif des commandants de corps d'armée.

Quant à la conscription des chevaux et mulets, elle vient d'être terminée pour le département de la Seine, 65,518 animaux ont été inscrits.

— Avant-hier matin, vers sept heures et demie, un terrible accident s'est produit dans l'usine de MM. Coignet, fabricants de produits chimiques, à Lyon.

Une machine à vapeur a éclaté. Deux ouvriers ont été tués, trois autres ont été grièvement blessés.

L'un des deux ouvriers tués appartenait à l'usine Chevalier et ne travaillait que par exception chez MM. Coignet. Il laisse un enfant et une femme sur le point de devenir mère.

Quant aux causes de l'accident, voici, sous toutes réserves, ce que l'on raconte :

La chaudière manquait complétement d'eau quand, sous l'action du feu, elle serait devenue rouge, à ce moment, pour alimenter la chaudière, on aurait fait arriver de l'eau froide, au contact de laquelle la tôle du foyer n'aurait pu résister.

CHOSES ET AUTRES

Aux Champs-Elysées :

Le jeune Raoul, apercevant un de ses amis :

— Oh ! voilà le beau Gaston!!

Le beau Gaston, d'un air modeste :

— Tu vas trop loin, mon ami... Moins laid que toi, voilà tout !

Un jeune gommeux reçoit la visite d'un de ses amis, qui lève les bras au ciel en l'apercevant :

— Comment, c'est toi ! On a dit que tu étais mort ! .

— C'est moi qui fais courir ce bruit là, à cause d'un usurier qui me poursuit.

— Ah! tu espères qu'il te laissera tranquille?

— Mieux que cela. Il est tellement âpre à traquer les gens, qu'il est capable de se tuer, pour ne retrouver dans l'autre monde !

Se trouvant, il y a quelques jours, en pleine Auvergne, un de nos amis causait avec un brave paysan qui lui parlait de Paris:

— Vous devez connaître mon fils, lui demandait-il, lui aussi habite Paris ?

— Et que fait-il.

— Il a joliment fait son chemin, répondit le paysan avec orgueil, il est *garçon de café* !

Nouvelles du soir

Elections du 21 mai. Résultats connus jusque présent.

CÔTES DU NORD, arrondissement de Loudac :

M. Veillet, légitimiste	3176	
M. Carré-Kérisouet, républicain	2865	

DEUX-SÈVRES, arrondissement de Bressuire.

M. le marquis de Rochejaquelein, légitimiste	8934	
M. Bernard, républicain	8918	

GERS, arrondissement d'Auck :

M. Peyrusse bonapartiste	7851	élu.
M. Jean David, républicain	7762	

LANDES, arrondissement de Dax. (1re circonscription.)

M. de Cardenau, légitimiste	3946	
M. Loustalot, républicain	6066	élu

MAINE-ET-LOIRE, arrondissement d'Angers, 2e circonscription.

M. Fairé, orléaniste	9582	
M. Maillé, républicain	9813	élu

CHARENTE, arrondissement de Cognac.

M. Cuneo d'Ornano, bonap.	9496	élu
M. Planat, républicain	6624	

DEUX-SÈVRES, arrondissement de Melle.

L. Giraud, républicain	9065	élu
M. de la Chevrelière, légiti.	7698	

SARTHE, arrondissement du Mano.

M. Haeutjens, bonapartiste	4288	
M. Cordelet, républicain	3354	

On nous écrit de Paris, le 22 mai :

Aujourd'hui au Sénat, après l'interpellation Lafond de Saint-Mur, la question de l'amnistie fera l'objet d'un discours de Victor Hugo. M. Dufaure lui répondra. On ne croit pas qu'aucun discours soit prononcé ou aucun amendement soit présenté par les sénateurs républicains.

L'ancien groupe de l'union républicaine ou extrême gauche s'est réuni hier pour examiner s'il devait se reconstituer.

M. Gambetta s'est prononcé pour la négative. Cet avis a été partagé par la grande majorité de la réunion laquelle a, d'ailleurs, reconnu que tous les députés républicains sans exception pourraient être convoqués toutes les fois qu'il y aurait lieu de délibérer sur un projet de loi ou une proposition particulière.

On dément la nouvelle que M. Victor Hugo doive donner sa démission si le sénat rejette l'amnistie.

La commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Rouvier se réunit aujourd'hui à 2 heures. Elle nommera M. Leblond président. La commission parait décidée à faire une contre-enquête sans toutefois vouloir empiéter sur les droits et prérogatives de l'autorité judiciaire.

La commission du budget va tenir deux séances par jour afin de terminer, son travail avant la reprise des séances. Le choix de M. Cochery, comme rapporteur général est considéré comme certain.

La gauche républicaine de la Chambre des députés s'est réunie hier à Paris sous la présidence de M. Jules Ferry.

Le président a insisté sur la nécessité d'activer les travaux des commissions, notamment ceux de la commission du réglement.

Plusieurs membres de cette dernière commission ont fait savoir que le rapport est prêt et que, M. Edouard Millaud le déposerait sans doute vendredi prochain.

D'après les renseignements fournis par le président, c'est aussi dans la séance de vendredi que le Gouvernement doit déposer le projet de loi relatif à l'organisation municipale.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Devoucoux, Latrade, Dréo, Pascal Duprat, Cavalié, Paul de Rémusat, Corentin Guyho, de Sonnier, Marion, Montagut, Lisbonne, Servan et Hémon, la réunion a maintenu ses précédentes décisions. Elle votera l'urgence sur le projet de loi du Gouvernement et le renvoi à la commission déjà saisie des propositions relatives à la nomination des maires.

M, Lacascade a annoncé à la réunion son intention de déposer d'accord avec tous les sénateurs et tous les députés des Colonies une proposition ayant pour but de rendre à la Guyanne et au Sénégal leur représentation à la Chambre des députés.

A propos de la nomination prochaine d'un questeur, M. Tirard a appelé l'attention de la réunion sur la nécessité d'intervenir auprès du bureau de la chambre, pour rendre plus facile dans les locaux de la chambre, les communications entre les représentants de la presse et les députés.

La prochaine reunion aura lieu dimanche prochain, à 2 heures, à Paris.

Ordre du jour ; la loi municipale.

Petite bourse du dimanche :

Emprunt,	105.27.
Turc,	12.05.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Angers, 21 mai.

Elections. — M. Maillé, républacain. 5,683 ; M. Fairé, monarchiste, invalidé 2,653.

Il reste seize communes à connaître.

Marseille, 21 mai.—Le journal *Egalité* publie les discours prononcés à la porte de l'ancien cimetière notamment celui de son rédacteur principal à l'occasion des funérailles d'Esquiros.

M. Lapalud a parlé au nom de la presse républicaine.

M. Biémoud vénérable de la loge dont M. Esquros était membre lui a rendu les honneurs maçonniques sur sa tombe.

M. Clovis Hugues a lu un poëme d'adieu.

Une délégation du conseil municipal d'Aix et d'autres communes de la Provence assistaient aux obsèques Les journaux félicitent le peuple de son calme et de sa discipline.

Marseille, 21 mai. — Le défilé du cortége funèbre de M. Esquiros a duré une heure et demie. En tête marchaient cinquante commissaires radicaux portant des brassards noirs. Ensuite venaient un nombre égal de femmes libres-penseuses et quelques jeunes filles portant un drapeau, puis quatre musiques des faubourgs et villages voisins; une vingtaine de drapeaux portés par des dignitaires des loges maçonniques, trois drapeaux de l'ancienne municipalité, du conseil général et du conseil d'arrondissement ; deux trophées, l'un de fleurs rouges, l'autre d'immortelles. Le char funèbre suivait, attelé de quatre chevaux empanachés tenus en main par des valets de pied en riche livrée. Derrière le char, six voitures de cérémonie aux housses galonnées d'argent. La foule suivait, marchant sur quatre personnes de front. On l'évalue à 20,000 âmes. Un calme général régnait dans le cortége et parmi les spectateurs.

L'autorité s'est abstenue de placer des troupes sur le passage du cortége. Elle s'est aussi abstenue d'assister aux funérailles. Aucun fonctionnaire n'y a été officiellement délégué.

Raguse, 21 mai. — Hier, 200 turcs de l'armée régulière ont poursuivi des insurgés jusque dans le village de Sternitza Autriche.

1500 insurgés bosmaques se seraient réfugiés dans le district de Kuin-Dalmatie Autrichienne.

DERNIERE HEURE

Paris, 22 mai, midi 20 m.

Résultats des élections d'hier. — A Orthez, M. Vignaucourt, républicain, est élu par 8,998 voix contre M. Chesnelong, conservateur catholique, qui a eu 8,803 voix. — Sont élus : A Thonon, M. Polliet, républicain. — A Guingamps, M. D. Goyon, bonapartiste. — A Londeac, M. Carré-Kerisouet, républicain. — Au Mans, M. Haentjens, bonapartiste.

Paris, 22 mai, 1 h. 30.

Derniers résultats connus :

Yssingeaux : M. Malatre, royaliste, élu, 9517 voix; M. Bianchon, républicain modéré, 7764 voix.

Le Puy : M. Guyot-Montpayroux, 7156 voix; M. le marquis de Miramon-Fargues, 5404 voix; M. Jouve 2157 voix (ballottage).

Versailles, 22 mai, 3 h. 20 m.

Hier, a eu lieu, une réunion de sénateurs constitutionnels chez M. d'Audiffret-Pasquier; M. de Broglie y assistait. On assure que la réunion a décidé d'admettre les termes de la circulaire Ricard traçant une règle de conduite aux préfets en tant que représentants du gouvernement, mais elle pense que les citoyens peuvent conserver des espérances monarchiques jusqu'en 1880, en tant qu'ils ne manifesteront pas ces espérances par des actes publics.

Cours officiels de la Bourse

19 mai. — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f.d.	79 50	Certificat de sortie	75 75 50 ..
id. en tonnes	81 ..	Mélasse de f.100 k.d.8	50 8 75
id. épurée	89 ..	id. de raffinerie	09 50 à 10
Huiles de lin en fûts d.	65 25	Spiritueux f. 1re qté	47 25 à ..
id. en tonnes	66 75	Farines 8 m.159 k d.	63 50 ..
Su.100k.88 s.10|13d.	53 50	id. supérieur	61 25 ..
id. 7|9 disp.	59 50	Suifs	101
id. blanc 3 disp.	61 25	Haiti	175
id. bonne sorte	143 ..	Rio	155
Cacaos 100 k. Para	170	Guayaquil	150
Cafés 100 k. ent. Java	220	Trinité	170
id. Haiti	100	Caraque	200 à 400
id. Ceylan	195		
id. belle sorte	143 .		

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 19 mai. — 6 heures du soir

Huile de colza	79 50	id juin	62 . .. .
id. courant	79 50	id. juillet aout	62 50 . .
id. juin	79 50	Raffinés	140 . à 142 .
id juillet aout	80 25 50 .	Farine 8 m. c.	63 50 ..
id 4 dern	8 5	id. juin	61 .. ..
id. 4 prem.	83 50	id. 4 de sep	66 50 25 ..
Huile de lin d.	65 25	id. juil-août	65 .. ..
id courant	65 .. .	Farine sup	61 25 . ..
id juin	65 25	id. juin	62 .. ..
id. juillet aout	65 50	id. 4 s	61 50 .. ..
id 4 dern	66	id juil-août	63 .. ..
id. 4 prem.	.. .. ..	Darblay	65 .. ..
Spiritueux d.	47 25 . .	Blés courant	29 29 25 ..
id. courant	47 25 ..	id juin	29 25 50 .
id juin	47 50	id. 4 de s	30 75 .. ..
id. juillet aout	47 75 ..	id juil-août	29 75 . ..
id 4 der.	50	Seigle courant	19 19 25
Sucre 88 d. 10|13	53 75 50 ..	id. juin	19 50
id. 7|9 diso	59 75 50 ..	id. 4 de s	20 20 25 ..
id blanc 3 c.	61 75	id. juil-août	20 .. .. ..
id 4 octobre	63		

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 18 mai
Courcelles-Lo	940 «»	»»»» »» »»» «»
Crespin-lez A	240 «»	»»» «« »«« »«
Marly . . .	500 «»	»»» »« »»» »»
Annœulin-D.	420 »«	»»» »« «» »»
St-Aldegonde	»»»» »»	»»» »» »»» »»

COURS DES HUILES DE LILLE DU 19 MAI

	HUILES l'hectolitre	GRAINES l'hectolitre	TOURTEAUX les 100 kil.
olza.	78	24 .. 28 50	20 5. 21 50
—ép. p.q.	.. ..	.. .. ..	.. .. ..
Oeill. b. gout	.. ..	36 .. 40 ..	20 50 . .
— rousse.	.. ..	.. .. ..	.. .. ..
Cameline	60 50	18 .. 21 ..	20 .. ..
Chanvre	.. .. ..	.. .. ..	18 .. ..
Lin du pays	62 50	23 .. 25 ..	28 50 .. ..
Lin étranger	57	24 .. 25 ..	26 27 50 ..

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois.

escompte.			
3 .|.	Amsterdam . . .	207 3 8 à 207 5 8	et 4 0|0
4 0|0	Allemagne . . .	122 3 8 — 122 5|8	— 4 0|0
6 1|0	Madrid . . .	498 .|. — 500 .|.	— 4 0|0
6 .|.	Barcelone . . .	501 .|. — 503 .|.	— 4 0|0
6 .|.	Lisbonne . . .	545 .|. — 545 .|.	— 4 0|0
5 .|.	Vienne . . .	206 .|. — 207 .|.	— 4 0|0
. .	Trieste . . .	.... .|. — .... .|.	— 4 0|0
6 1 2	Saint Pétersbourg .	322 1|2 — 323 1|2	— 4 0|0

A courte échéance

3 0|0	Amsterdam . . .	206 7 8 — 207 1 8	et 4 0|0
4 0|0	Allemagne . . .	122 .|. — 122 1 4	— 4 0|0
6 0|0	Madrid . . .	499 .|. — 501 .|.	— 4 0|0
6 0|0	Barcelone . . .	502 .|. — 504 .|.	— 4 0|0
6 0|0	Lisbonne . . .	543 .|. — 546 . .	— 4 0|0
5 .|.	Vienne . . .	206 .|. — 207 .|.	— 4 0|0
. .	Trieste . . .	... .|. — ... 0|0	— 4 0|0
6 1,2	Saint-Pétersbourg .	324 .|. — 325 .|.	— 4 0|0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

A trois mois

2 .|.	Londres. .	25 19 1,2 à 25 24 1 2	a. 2 .|.
2 1|2	Belgique . .	1|8 . — pair p.	— 2 1 2
5 0|0	Italie . . .	7 7 8 p. — 7 5 8 p.	— 5 0|0
3 1,2	Suisse. . .	pair p — 1|16 p.	— 3 1|2

A courte échéance

2 .|.	Londres. .	25 18 .|. — 25 23 .|.	— 2 .|.
2 1|2	Belgique . .	1|16 p. — pair b.	— 2 1,2
5 0|0	Italie . . .	8 1 8 p. — 7 7 8 p.	— 5 0|0
3 1 2	Suisse . .	1|16 p — 1|16 p	— 3 1 2

Billets de banque étrangers

Anglais		25 13 .|. à 25 16
Belges		1|4 perte à pair
Italiens		8 .|. à 8 3|4 perte
Russes		3 26 .|. à 3 27 1,2
Allemands	la mark.	1 22 1|2 à 1 24
Autrichiens	le florin	2 05 à 2 07 .|.

Matières et Monnaies

Or en barre 1000|1000 le kil. 3.434 44	pair
Argent en barre 1000|1000 218 89	1|0 à 1 15 0|00 perte
Pièces de 20 francs.	Pair.
Souverains anglais	25 08 .|. a. 5 11
Quadruples espagnols	.. .. à 1.
— indépendante	.. .. à.. 2.
piastres mexicaines	74 .50 .

Progrès de L'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.

Edouard VERBRUGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges.

Roubaix, rue de l'Espérance. 6. Roubaix

MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière 4.

NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir des dents chancelantes. — *Succès garanti.*

Chomage des voies navigables du Nord

LIGNES DE MONS, FRESNES ET ANZIN A PARIS, AVEC ANNEXES.

Canal de Mons à Condé. — Partie française, du 1er au 16 juillet. — Partie belge, pas de chômage.

Escaut. — De Condé à Valenciennes, du 3 au 23 juillet. — De Valenciennes à Cambrai, du 7 au 27 juillet.

Canal de Saint-Quentin. — De Cambrai au bief de partage, du 11 au 26 juillet. — Bief de partage, du 15 juillet au 6 août. — De Lesdins à la Frette, du 17 juillet au 2 août. — De la Frette à Chauny, du 20 juillet au 4 août.

Canal de Manicamp et de l'Oise. du 22 juillet au 10 août.

Oise. — De Janville à Boran, du 25 juillet au 13 août. — De Boran à la Seine, du 28 juillet au 18 août.

Canal de Saint Denis. — De la Briche à Villette, du 31 juillet au 15 août.

Canal de Saint-Martin. — De la Villette à la Seine, du 1er au 16 septembre.

ANNEXE SUR DOUAI ET ARRAS.

Scarpe moyenne. — De Courchelettes à Corbehem, du 5 juillet au 4 août.

Scarpe supérieure. — De Corbehem à Arras du 1er juin au 1er août.

ANNEXE SUR AMIENS ET SAINT-AALERY.

Canal de la Somme, pas de chômage.

LIGNE DE MONS A LILLE AVEC ANNEXE.

Canal de Mons à Condé. — Partie belge, pas de chômage. — Partie française, du 1er au 16 juillet.

Escaut. — De Condé à la frontière, du 4 au 19 juillet.

Scarpe inférieure. — De Mortagne à Saint-Amand du 9 au 19 juillet.

ANNEXE SUR LA LYS ET ROUBAIX.

Basse-Deûle. — Du Quesnoy à la Lys, du 10 au 25 juillet.

Canal de Roubaix. — Versant de la Deûle du 1er au 16 juillet.

LIGNE DE MONS A OSTENDE ET A DUNKERQUE PAR GAND, AVEC ANNEXE.

Canal de Mons à Condé. — Partie belge, pas de chômage. — Partie française, du 1er au 16 juillet,

Escaut. — De Condé à la frontière, du 4 au 19 juillet.

Canal de Pommerœul à Antoing, du 4 au 19 juillet.

Escaut belge. — De la frontière au barrage d'Antoing inclusivement, du 4 au 19 juillet.

Refusez toute Contrefaçon

— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc etc.

No 63.476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — No 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — No 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 a 18 fois par jour pendant huit ans. — No 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — No 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation. — No 49,522 M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place ; Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie, Place Vendôme, 23 à Paris.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

Rue St-Georges, no 45

MAISON

à usage de commerce

A VENDRE

Pour en jouir de suite.

Le Mardi 6 Juin 1876, deux heures de relevée, Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication de la propriété ci-dessus désignée sur la mise-à-prix acceptée de 30,000 francs. 11280

A VENDRE EN DÉTAIL

Cinq Tours de diverses grandeurs, leurs outils et des transmissions;

Dix Etaux de diverses forces. Des pièces de rechange pour renvideurs;

Diverses Perceuses. Divers Palons.

Un Matériel de forge, enclumes et outils;

Une Machine anglaise à gazer la laine filée ou coton;

Des Dévidoirs, des romaines, des bascules de diverses forces, des presses pour paqueter le coton ou la laine, soit de 5 soit de 10 kilos;

Deux charrettes à bras et des brouettes;

Toute une préparation anglaise pour filature laine, trois métiers continus à filer de 144 broches chacun ainsi qu'une grande quantité de bobinots diverses dimensions;

Une grande Sécheuse neuve, comprenant environ 1.000 kilos tuyaux cuivre rouge et son ventilateur;

Trois Gills simple de Skène et Devallée;

Un Gill double;

Une Peigneuse Lister, neuve;

Une Peigneuse Rawson;

Une Lisseuse Skène et Devallée;

Une grande Ouvreuse anglaise de laine feutrée ou déchets retords;

Deux Machines à aiguiser;

Une Carde à Chapeau pour coton.

S'adresser chez M. Duriez fils, à Roubaix.

DUNKERQUE A louer, pour la saison des bains. une jolie maison garnie. Rez-de-chaussée : Salon, salle à manger (entrée pour les maîtres); cuisine, cour et cave; *premier :* deux grandes chambres et cabinet; second : quatre chambres; *grenier.* — Mobilier neuf. — S'adresser à M. Bardoux, au Rosendael Dunkerque) près le Cap Nord.

A VENDRE pour en jouir de suite. Wattrelos, près de la Place, un Terrain de 10 ares, sur lequel il existe une belle maison de campagne à étage, nouvellement construite. avec cour, écurie, remise et jardin de plaisance. S'adresser chez Mme veuve Dubas, rue du Moulin, à Wattrelos. 11270

A VENDRE Un TERRAIN à usage industriel de la contenance d'environ 30.000 mètres carrés. rue de Wattrelos. Ce terrain conviendrait pour toute industrie, il longe le canal, est traversé par le Ries du Trichon et se trouve à proximité des quartiers ouvriers, le Pile, le Jean-Ghislain, Wattrelos, etc., à quelques pas de la nouvelle gare du Nord-Est. Facilités de paiement. — S'adresser à M. Deledalle, rue des Champs, no 7, à Roubaix. 11216

A LOUER à proximité de Roubaix, un JARDIN avec pavillon, pour 300 fr. — S'adresser rue des Lignes, 15, à Roubaix. 11134

A LOUER Une maison, rue de Lille.

Une belle maison avec jardin, à louer, rue Notre-Dame.

A VENDRE Une belle campagne, située entre Tourcoing et Roubaix.

Rue des Champs une maison.

Une belle maison avec jardin, rue Daubenton.

Une, rue Ste-Thérèse, avec grande porte et magasin.

Plusieurs avec terrain, rue de Ma-Campagne.

Et rue Colbert, avec jardins.

Un beau terrain au Boulevard de Paris, par lots ou en totalité.

Le long du canal, des terrains propres à bâtir.

Rue de l'Homelet, un beau terrain propre à bâtir.

Fonds à placer sur hypothèques par somme de 25, 28 et 100 mille francs.

S'adresser à Jean-Bte Deplasse, rue Moulin, 13.

VENTES DIVERSES

ROUBAIX, Grande-Place en face du bureau des Ventes Mobilières

Vente

par suite de faillite

D'UNE TRÈS-BELLE

JUMENT

âgée de quatre ans, sous poil gris-pommelé

Le mardi 23 mai 1876, onze heures du matin, Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente, à la requête de Me F. ANGOT, agréé au tribunal de commerce de Roubaix, agissant en sa qualité de syndic de la faillite du sieur Dujardin-Dunamel, marchand de laines et de déchets. 11277

A VENDRE d'occasion une

MACHINE VERTICALE

de la force de 25 chevaux, en parfait état de conservation, et devant fonctionner jusqu'à fin mai. — S'adresser rue de Gand, 23, à Tourcoing. 10938

AVIS 40,000 kilog de carottes à usage de cuisine et pour bestiaux a vendre. — S'adresser rue d'Alma, no 14, à Roubaix. 11286